



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 56562

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur les difficultés rencontrées par le secteur du déménagement. Ce secteur, méconnu du grand public et oublié des pouvoirs publics, est une profession de main-d'œuvre qui offre toute la gamme des emplois et contribue ainsi à la lutte contre le chômage. En 2012, le secteur représentait 11 400 salariés pour environ 1 300 entreprises, dont 98 % de PME de moins de 50 salariés et parmi elles 69 % de TPE de moins de 10 salariés. Si son chiffre d'affaires s'élève à plus de 1,5 milliard d'euros, on a déploré en 2013 208 défaillances d'entreprises, soit 26 % de plus en un an, et un nombre de recrutements en baisse de 29 %. Le secteur subit en effet de plein fouet les charges sociales et fiscales, ainsi qu'une forte concurrence déloyale. Le travail illégal, en augmentation significative, perturbe gravement les équilibres économiques et sociaux de la profession. Il aimerait donc savoir ce que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour favoriser l'emploi et la compétitivité dans ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56562

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4431